Plum' infos

N°2

L'actualité de l'année

2016 - 2017

Le Mot du Maire

Jacky Gohel

L'année 2016 s'est terminée par la disparition de la Communauté de Communes de Caulnes et par la mise en place de Dinan Agglomération depuis le 01 janvier 2017. Ce changement nous a pris beaucoup de temps et beaucoup de réunions.

A partir de 2017, Dinan Agglomération envisage d'harmoniser les taxes d'habitation de toutes les anciennes communautés pour arriver au taux de : 14.37 % en 2019. Pour l'ancienne Communauté de Communes de Caulnes, une augmentation de 1.65 % se fera sur 3 ans, soit 0.55 % par an.

En entrant dans la Communauté d'Agglomération, il était possible de réduire la taxe d'habitation de 0.55 % pendant 3 ans, et en contrepartie recevoir une compensation. A Plumaudan, les taux de la taxe d'habitation n'ont pas changé depuis 2013. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer cette baisse car :

- les dotations de l'Etat sont en rapport avec l'effort fiscal de la Commune,

- les remboursements de la taxe d'habitation par l'Etat seront indexés sur les taux en vigueur, donc moins de recettes.

Ce qui pourrait nous obliger à des augmentations.

Toutefois, Dinan-Agglomération nous versera la somme de 9 654 € de compensation prévue.

La compétence assainissement collectif va être prise en charge par Dinan Agglomération au 01 janvier 2018. En ce qui concerne, la voirie et l'Alsh, rien n'est défini pour le moment. C'est pourquoi, il faut être vigilent aux charges supplémentaires.

Vous trouverez dans ce Plum'Infos, les différents travaux réalisés en 2016/2017. Les autres travaux envisagés sont pour 2017/2018/2019 :

- construction de l'atelier municipal,

- l'aménagement de la partie centrale du bourg,

- l'aménagement de la Rue de la Fontaine Saint Maudan,

- l'effacement de réseaux Route de Trébédan et son aménagement,

- l'étude pour la viabilisation d'un futur lotissement.

Je remercie tous les présidents et présidentes d'associations ainsi que leurs membres qui se dévouent sans compter toute l'année pour faire vivre Plumaudan, en créant beaucoup d'animations.

Merci aussi, aux bénévoles qui fleurissent le bourg l'été et qui le décorent pour les fêtes de fin d'année. Ce qui donne aux résidents et aux visiteurs un sentiment de bien-être et de qualité de vie.

Bonne lecture de ce bulletin d'informations. N'oubliez pas la fiche appelée « Plum'infos » qui est mise à votre disposition : à la mairie, dans les commerces, à la bibliothèque et sur le site internet, courant des mois de mars, septembre et décembre.

Bonnes vacances à toutes et tous

Sommaire

Le mot du Maire **p.2**
Informations Municipales..... **p.4 à 15**
Fêtes et Cérémonies..... **p.16**
Vie Associative..... **p.17 à 25**
Infos Générales..... **p.26 à 29**
Commerçants..... **p.30**
L'événement..... **p.31**

BULLETIN MUNICIPAL PLUMAUDAN
Juin 2017 - N°2

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
M. Jacky GOHEL, Maire

MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION
ROUMOVIC Viviane, LE PAUVRE Sophie, BRIAND Nolwenn, ROBERT Claude, THEPAUT Pascal

REDACTION : Mairie de Plumaudan, et Présidents d'Associations

IMPRESSION : Imprimerie

TIRAGE : 600 exemplaires

MAIRIE DE PLUMAUDAN . 1 rue Cassiopée . 22350 PLUMAUDAN

Tél. : 02 96 86 00 64 . **Fax :** 02 96 86 19 77

Courriel : mairie.plumaudan@wanadoo.fr

Site Internet : www.plumaudan.fr

BUDGETS 2017

■ BUDGET COMMUNE

Le 15 mars 2017, le budget commune a été voté par le Conseil Municipal. Le budget compte 2 grandes parties : une section de FONCTIONNEMENT et une section d'INVESTISSEMENT.

Les ***dépenses de fonctionnement*** concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, les salaires du personnel, les charges liées à l'enseignement, les subventions aux associations etc.

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produits des impôts et taxes). Des dotations, des subventions, de la facturation des services de la Commune (Alsh du mercredi, location de la salle des fêtes, etc.) ainsi que de divers excédents (budgets annexes ou résultat année précédente).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 918 840,71 €

Voici les différents chapitres de cette section :

142 960,00 €..... **Charges à caractère général**
(entretien des bâtiments, voirie, assurance, contrats de service, etc.)

300 000,00 €..... **Charges de personnel**
(rémunérations de personnel, cotisations Urssaf, caisses de retraite, etc.)

272 768,00 €..... **Autres charges de gestion**
..... **courante**
(indemnités élus, SIRS, Service incendie, etc.)

31 000,00 €..... **Charges financières**
(intérêts des emprunts)

300,00 €..... **Charges exceptionnelles**

6 402,00 €..... **Dépenses imprévues de**
..... **fonctionnement**

73 410,71 €..... **Virement à la section**
..... **d'investissement**

92 000,00 €..... **Dotations aux amortissements**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 918 840,71 €

108 837,00 €..... **Produits de service**
(recettes de l'Alsh, cybercommune, remboursement des salaires et charges par le Sirs)

297 500,00 €..... **Impôts et taxes**
(contributions directes, taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie, Fngir)

345 003,00 €..... **Dotations, subventions et**
..... **participations**
(dotations de l'Etat, fonds national de péréquation, fonds départemental de la taxe professionnelle)

28 000,00 €..... **Autres produits de gestion**
..... **courante**
(revenus de locations : Logements, commerces, salle des fêtes etc.)

75 410,71 €..... **Produits exceptionnels**

4 000,00 €..... **Atténuation de charges**
(remboursements salaires)

60 090,00 €..... **Excédent reporté**

■ BUDGET INVESTISSEMENT

Le budget investissement se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part, du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructures mais également les équipements informatiques, la signalétique, les études etc. . D'autre part en recettes, les subventions, le Fctva, , les subventions, l'emprunt.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 028 663 €

7 256,00 €..... Frais de réalisations de doc. ..... d'urbanisme

85 007,00 €..... Effacement de réseaux

2 410,00 €..... Signature électronique

50 123,00 €..... Achat de terrains

22 121,00 €..... Réseaux de voirie

6 820,00 €..... Signalétique (réalisée en 2016)

1 200,00 €..... Extincteurs

800,00 €..... Etagères mairie

260 000,00 €..... Atelier municipal

52 440,00 €..... Résidence Seniors

13 320,00 €..... Vitraux de l'église (fin travaux)

322 891,00 €..... Frais pour aménagement bourg ..... + étude Rue de Trébédan

6 900,00 €..... Achat de matériel pour les ..... services techniques

15 375,00 €..... Portes et fenêtres à l'école

20 000,00 €..... Frais liés à un nouveau ..... lotissement

20 000,00 €..... Toilettes « Place de la Mairie »

37 300,00 €..... Divers achats et travaux

104 000,00 €..... Emprunts

700,00 €..... Emprunt Caf

RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 028 663 €

22 000,00 €..... F.C.T.V.A (Fonds de Compensation de TVA)

270 003,00 €..... Excédents de fonctionnement ..... capitalisés

92 000,00 €..... Amortissements

1 013,50 €..... Résultat reporté

73 410,71 €..... Virement à la section de ..... fonctionnement

570 235,65 €..... Emprunts

■ BUDGET ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 154 610,71 € et la section d'investissement à 1 116 598,15 €.

TRAVAUX RÉALISES OU EN COURS

■ RESTAURATION DES VITRAUX DE L'EGLISE

De Juin 2016 à Décembre 2016, les Maîtres Verriers Rennais de Boisgervilly sont intervenus au niveau de l'église pour la restauration et la protection de 6 vitraux dans la nef et de 2 dans le clocher. Coût pour la Commune : 23 700 € T.T.C..

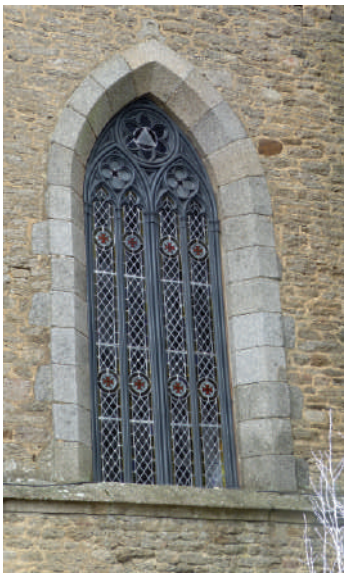

■ TRAVAUX A LA SUPERETTE

Avant l'ouverture de la supérette en Août 2016 par Madame MOY Béata, des travaux ont été réalisés par la Commune dans le magasin.

Travaux fait, soit par les employés communaux : plafonds, isolation, carrelage, peinture pour un coût de 1 905 €, soit par une entreprise, Atout Confort de Taden pour l'électricité, chauffage, ventilation pour un montant de 5 558 €.

■ TOILETTES SECHES au "Parc du Rifour"

La Commune de Plumaudan s'est dotée d'une toilette sèche.

A l'heure où nous parlons d'économies : eau, électricité…, nous avons choisi la toilette sèche accessible aux personnes à mobilité réduite.

Avantages :

- Pas de fosse à vider
- Pas d'odeur
- Pas de condition climatique
- Pas de conditions géographiques
- Pas besoin de réseaux (eau, électricité)
- Recyclage des matières

Fonctionnement :

Séparation de l'urine, sans que celle-ci entre en contact avec les matières fécales, ainsi l'urine est assimilable directement en terre par un petit épandage. Les matières fécales et papiers sont récupérés et traités sur place par compostage.

■ STATION D'EPURATION

Comme cela l'a été annoncé dans les fiches « Plum'infos » qui paraissent chaque trimestre. C'est l'entreprise SAUR de Pluduno, qui a obtenu le marché de la station d'épuration. Marché d'un montant de 831 686 € H.T.

Outil épuratoire choisit, nous le rappelons :

« Système boues activées et traitement des boues par filtres plantés de roseaux »

Des subventions ont été obtenues :

- Région Bretagne : 89 450 €
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 517 050 €
- Agence de l'eau Loire-Bretagne (avance) : 172 350 €

Les travaux ont commencé en Avril 2017 et devraient se terminer fin d'année 2017.

■ RESIDENCE SENIORS

Il est rappelé que cette résidence sera construite derrière la maison médicale.

Les médecins ont donné leurs accord pour que le terrain qui se situe juste à côté de la maison médicale soit utilisé pour y faire un parking. Les places de ce parking seront mutralisées.

Le Conseil Municipal travaille actuellement avec DINAN HABITAT sur ce dossier. DINAN HABITAT sera le bailleur social pour ces logements. Cet organisme recherche maintenant un maître d'œuvre afin qu'il puisse effectuer les plans de cette résidence.

■ AUTRES DECISIONS MUNICIPALES

- Portes et fenêtres à l'école

Les portes et fenêtres de deux classes ont été changées. C'est l'entreprise AMCI de Plumaudan qui les a fournies et posées pour un montant de 14 551,20 € T.T.C..

- Matériel de bureau et informatique

Le photocopieur de la Mairie a été changé. Il a été acquis auprès de l'entreprise Potier de Taden pour un montant de 7 806 €.

Achat d'un nouvel ordinateur pour l'animatrice de la Cybercommune et d'un ordinateur pour le directeur de l'école. Ils ont été achetés auprès de Bis Informatique de Corseul pour un coût de 1 742,50 € T.T.C..

- Columbarium

Un deuxième columbarium a été acheté auprès de la Société Frères de Dinan pour un montant de 5 640 € T.T.C..

- Achat divers

chariot ergonomique pour la cantine de l'école : 886,56 € T.T.C.,

matériel pour les services techniques : 2 100 € T.T.C..

ENFANCE

■ TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE (T.A.P.)

Les TAP accueillent toujours autant d'enfants pour cette année 2016/2017. Les TAP se déroulent le lundi - mardi - jeudi - vendredi de 15 h 45 à 16 h 30.

En début d'année scolaire, nous avons commencé par des activités manuelles que nous avons vendues au marché de Noël (Décorations de table pour les fêtes de Noël, porte clé plastique fou, set de table de Noël, porte photos, colliers et bracelets et déco de sapin). Nous avons fait une bonne recette. Nous remercions les parents qui sont venus nous rendre visite. Le bénéfice a servi à acheter du matériel pour les TAP.

Les enfants encadrés par Christine et Colette ont participés à des activités manuelles : un masque pour mardi-gras, bricolage de pâques, cadeaux pour la fête des mères et des pères. Ils ont participé à des jeux extérieurs, fait des puzzles et jeux de société.

Pour les plus grands, nous avons repris depuis janvier, à la demande des enfants, nos activités du spectacle (Théâtre, Zumba, Aïkido) ainsi que du chant, du dessin et des jeux de société achetés grâce au spectacle. Et aussi des jeux intérieurs et extérieurs quand le temps le permet.

Bonnes vacances, Les anims des TAP

■ ALSH DU MERCREDI APRES-MIDI

L'ALSH est maintenant bien installé dans les locaux de la Maison de l'enfance, "La Plume".

Les horaires restent les mêmes.

L'accueil est ouvert de 12 h 30 à 18 h 45, le créneau d'activité est de 12 h 30 à 17h avec un temps de restauration de 12 h 30 à 13 h 30.

Les tarifs à la demi-journée avec repas pour les enfants de la commune ou hors commune sont les mêmes.

Quotients	Tarif
<512	5,00 €
entre 512 et 695	6,00 €
entre 696 et 884	8,50 €
entre 885 et 1137	9,50 €
>1137	10,50 €

Une tarification modulée en fonction des ressources de la famille et du quotient familial CAF est mis en place. L'ALSH se maintient au niveau des effectifs.

Pendant cette année, nous avons fait des activités manuelles comme la fabrication de poupées, des cadeaux pour la fête des mères et des pères, un panier de pâques qui a servi pour la chasse à l'oeuf. Celle-ci s'est déroulée dans l'enceinte du parking de la Maison de l'enfance.

Nous continuons notre activité Informatique en utilisant la salle de l'école, cette activité est appréciée des enfants.

Nous avons partagé un goûter avec le club des aînés, des crêpes et des bonbons ainsi que du jus d'orange nous ont été offert.

Nous avons accueillis, les enfants de la micro-crèche pour un goûter de Noël. Petits et grands étaient ravis.

Et bien sûr, en fin d'année scolaire, notre sortie vélo avec notre pique nique remporte toujours un succès.

Nous avons toujours de la place. Nous vous invitons à venir nous rejoindre à la rentrée avec une sortie bowling prévue en octobre.

Bonnes vacances à toutes et à tous
Sabrina, Directrice ALSH.

■ ALSH DES VACANCES

L'accueil de loisirs situé au Multi-accueil de la Plume ouvrira ses portes à Plumaudan du 10 juillet au 04 août 2017.

Quel fonctionnement ?

Il accueillera 20 enfants de 3 à 12 ans (8 places pour les enfants de 3 à 5 ans et 12 places de 6 à 12 ans) de 9h à 17h.

Deux temps d'accueil sont prévus : un temps le matin de 7 h 30 à 9 h et un temps le soir de 17 h à 19h.

A partir de 17 h 15, un supplément horaire sera facturé.

Pour toute inscription, un dossier complet devra être envoyé à DINAN AGGLOMERATION – Antenne de Caulnes – 10 Rue de la Ville Chérel 22350 CAULNES (fiche d'inscription remplie datée et signée, copie du carnet de vaccinations, attestation d'assurance extra scolaire et attestation du quotient familial).

Quelles activités ?

L'équipe d'animation proposera des activités manuelles, des grands jeux, des activités d'expression, et des sorties afin que les enfants découvrent un environnement de loisirs et se sentent pleinement en vacances.

L'équipe veillera à respecter les rythmes et besoins des enfants en fonction de leur âge en proposant des ateliers en autonomie les après midi.

L'équipe d'animation accompagnera les enfants afin qu'ils réalisent eux-mêmes leurs projets d'activités afin de les rendre «auteur » de leurs vacances.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter le site internet du service enfance : www.cc-caulnes.fr

Accueil de Loisirs été 2016

Les tarifs sont appliqués en fonction de votre quotient familial :

	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5
TARIF JOURNÉE, repas compris	QF < 512	QF entre 512 et 695	QF entre 696 et 884	QF entre 885 et 1137	QF > 1137
	6.10 €	**8 €**	**10€**	**11.5€**	**13.50 €**

Accueil du soir À partir de 17h15	1 € supplémentaire par jour
Retard après 19h	10 € supplémentaires
La casquette bleue obligatoire pour les nouveaux inscrits	3 €
Habitants hors territoire communautaire	15,5 €
Habitants hors territoire communautaire pour l'accueil des enfants des personnels des services de la communauté de communes du Pays de Caulnes ou des communes membres	Même tarification que pour les habitants sur le territoire communautaire
Journée événementielle en été uniquement	Dès lors que votre enfant est inscrit à la journée événementielle, il doit être inscrit une autre journée dans la même semaine au cours de laquelle la journée événementielle a lieu. Aucune majoration n'est prévue sur la tarification de la journée événementielle
Pour les familles dont le ou les enfant (s) seraient présents tous les jours d'ouverture du centre d'été	Remise de 10 % sur la facture globale
Famille de 3 enfants présents au centre une semaine complète (jour férié compris) A noter que ces deux types d'aides ne sont pas cumulables.	Remise de 10 % sur la facture globale

■ LA PLUME Multi-accueil

Ce service communautaire, a ouvert depuis plus d'un an au sein de la Maison de l'enfance « LA PLUME ». Il accueille les enfants de 2 ans et demi à 4 ans (sous forme occasionnelle, régulière ou d'urgence).

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Il est situé au 13 bis Lotissement des Champs d'Oiseaux à Plumaudan.

Pour toutes informations : vous pouvez contacter la directrice au 02 96 80 63 45

CYBERCOMMUNE

42 adultes sont venus s'initier chaque semaine à l'informatique. Ils apprennent à écrire du texte, à aller sur Internet, envoyer des messages, à importer leurs photos, à nettoyer leur ordinateur, à faire leur déclaration…

La cybercommune accueille aussi 18 enfants et adolescents chaque semaine, ils viennent se retrouver pour jouer ensemble aux jeux en réseau, pour échanger leurs idées, pour faire leurs devoirs…

Contact : Animatrice Agnès Nogues

Tél. : 02 96 76 07 23
Email : cyber-plumaudan@outlook.fr

Cybercommune - adhérents 2017

DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE

■ LES RESSOURCES NUMERIQUES :

Depuis quelques mois, la bibliothèque des Côtes d'Armor propose un nouveau concept : les ressources numériques.

Il s'agit de télécharger des livres, écouter de la musique, regarder des films en streaming, lire des magazines sur vos téléphones ou tablettes, suivre des cours en ligne.

Tout cela est désormais à votre disposition dans les bibliothèques du département ou à votre domicile.

Gratuites, conditionnées à une inscription à la bibliothèque, elles sont accessibles directement depuis le portail de la BCA, après authentification (identifiant et mot de passe fournis par la bibliothèque).

Rendez-vous auprès des animatrices du Réseau des Bibliothèques de Caulnes pour vous inscrire à ce service.

■ ANIMATIONS :

Le **salon des artistes amateurs** sera reconduit cette année, à la médiathèque.

Il se déroulera du 8 au 31 juillet.

Si vous pratiquez la peinture, la sculpture, la photographie, la broderie, … n'hésitez pas à venir vous inscrire à la médiathèque, chaque artiste pourra exposer 2 œuvres. Pour tous renseignements, adressez vous aux animatrices dans les bibliothèques.

L'animation : « **Le livre voyageur** » sera également reconduite. Vous êtes nombreux à la plébisciter.

En effet, depuis quelques années, durant les 2 mois d'été, les livres quittent la bibliothèque pour aller à la rencontre du public dans les 8 communes du Pays de Caulnes.

Cette année encore, des caisses seront installées dans chaque commune, vous pourrez y prendre les livres, les échanger, et les faire voyager dans tout le canton ou les garder pour vous.

Bibliothèque : 02 96 86 07 23

Horaires Bibliothèque de Plumaudan :

Lundi : 16 h - 17 h 30
Mercredi : 10 h 30 - 12h / 14 h 30 - 16 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 10 h 30 - 12 h

Horaires des vacances d'été :

du 10 juillet au 18 août :
le Mercredi de 10 h 30 à 12 h
et le Vendredi de 16 h à 18 h.

URBANISME (Du 1er Avril 2016 au 30 avril 2017)

■ PERMIS DE CONSTRUIRE

DELAROCHE Ludovic "8 Le Breil"
Extension maison d'habitation

LEVACHER Olivier et BISEUL Laëtitia "La Rolandière"
Maison d'habitation

JANNO Marc "Les Touches"
Transformation d'une grange en maison d'habitation

TEFFAINE Louis "9 La Métairie Neuve"
Extension maison d'habitation

GAEC DELAROCHE "Le Breil"
Stabulation génisses avec panneaux photovoltaïques

LEHERICEY Gilbert "7 Rue de la Croix Gilette"
Maison d'habitation

HERVE Loïc "4 Hameau de Kerguéniac"
Maison d'habitation

MONNIER Régis "25 Percoult"
Garage

TURMEL Gwénaël et GOUPIL Marlène
"1 Hameau de Kerguéniac"
Maison d'habitation

SARL Plumaugaz "Le Breil"
Unité de méthanisation à la ferme

Commune de Plumaudan "16 Bis Mirette"
Station d'épuration

GEOFFROY Marc "21 La Rabinière"
Réhabilitation d'une dépendance
+ création d'un carport
+ pose de 3 châssis de toiture

TROISDENIERS Thomas "1 Rue de la Croix Gilette"
Extension d'un garage

HAERINGER Tha-Ségolène "19 Rue des Cerisiers"
Maison individuelle

■ DECLARATION PREALABLE

LECUTIEZ Erwan ""13 Le Mesnil"
Changement ouvertures et rénovation toiture

MAUDET Marcel "8 Rue du Lavoir"
Remplacement clôture en grillage par un muret

Syndicat Départemental d'Energie " Z.A. le Dily"
Poste de transformation et de distribution électrique

BEAUSSIER Thierry "7 Les Jardins d'Héol"
Extension maison d'habitation

Côtes d'Armor Habitat "Impasse de la Mairie"
Réhabilitation thermique de 4 logements

BEAUCE Alain "3 Rue de l'Ecole"
Carport

FROTIN Daniel "10 Rue de la Croix Gilette"
Muret

LEMAITRE Magali "19 Lot. de Bellevue"
Muret + portail

PAPON Philippe "13 La Louvière"
Préau

LETOURNEUX Joseph "6 Lot. de la Ville Acinet"
Fermeture d'un préau et modification d'une clôture et portail

ECOLAN Yvon "Guillier"
Division foncière

LETOURNEUX Joseph "6 Lot. de la Ville Acinet"
Pose de claustras

TRANCHEVENT Michel "14 Rue de l'Ecole"
Préau

TCHESNAKOFF Paul "28 La Touche"
Aménagement d'un grenier

DELAROCHE Sébastien "1 Lot. de Bellevue"
Carport

CHOQUET Brice "5 Rue de Trébédan"
Extension maison d'habitation

PERROT Marcel "13 Rue de la Fontaine St-Maudan"
Abri de jardin

HEUZE Jérémie "6 La Ville Claire"
Changement toiture et création d'ouvertures

■ DECLARATION PREALABLE, suite...

PHILIPPE Nathalie "5 Rue du Stade"
Abri de jardin

LEBRANCHU Jean-Marc "9 La Rolandière"
Préau

GALLEE Thierry "7 Lot. de Bellevue"
Muret + portail

DODARD Benjamin "36 Lot. de la Ville Acinet"
Fermeture préau

NABUCET Cédric "7 Rue du Stade"
Piscine

PLAIGUE Pierre " 17 La Louvière"
Installation de panneaux photovoltaïques

LEBRANCHU Jean-Marc "9 La Rolandière"
Remplacement porte de garage par 1 fenêtre

NIZAN Jérôme "21 Guillier"
Création d'ouvertures

JANNET Pierrick "15 Lot. des Champs d'Oiseaux"
Remplacement ouvertures

DUCHÊNE Annick "2 La Prée"
Enduit maison et création d'ouvertures

ROSELIER Gaël "7 Lot. des Champs d'Oiseaux"
Remplacement ouvertures

CHARDENOUX Madeleine "12 La Rabinière"
Division foncière

DUPAS Gérard "31 Rue des Champs d'Oiseaux"
Pose d'un portail

NOURRY Angélique "12 Lot. des Champs d'Oiseaux "
Muret + portail

WILLCOCKS Sarah "1 Rue de Caulnes"
Changement ouvertures et jointement façades

MENORET Marie-Christine "41 Lot. de la Ville Acinet"
Abri de jardin

AUFFRET François "5 Rue des Cerisiers"
Réfection toiture et création d'ouvertures

AUFRAY Ludovic "11 La Louvière"
Ravalement façades et modification clôture

LEHERICEY Gilbert "7 Rue de la Croix Gilette"
Abris de jardin

LEROY Pascal "17 Les Touches"
Remplacement mur de clôture

BEAUCE Anthony "8 Rue de la Croix Gilette"
Mur de clôture et clôture

SOURD Anny-Jane "9 Rue du Champ de Foire"
Mur de clôture

DENAMBRIDE Frédéric "5 Lot. de la Ville Acinet"
Création d'un vélux
et remplacement porte de service

MEINSER Carole "7 Rue du Champ de Foire"
Remplacement des ouvertures

VERARDO Anthony "5 La Rolandière"
Agrandissement et remplacement ouvertures

Suite au désengagement de l'Etat annoncé dans la loi ALUR concernant l'instruction des autorisations d'urbanismes, le Conseil Communautaire de Dinan Communauté a décidé en 2014 de créer un service permettant leur instruction.

Au 1er Janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays de Caulnes a fusionné avec Dinan Communauté et ainsi les communes membres de la nouvelle agglomération peuvent bénéficier des prestations de ce service pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme.

Depuis le 1er Janvier dernier, vos demandes d'autorisations d'urbanisme (CU, DP, PC...) sont instruites par le service instructeur de Dinan Agglomération et non plus par les services départementaux de la DDTM. Cependant, les démarches restent les mêmes, la Mairie vous renseigne et pré-instruit vos dossiers.

■ PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dinan Agglomération, aujourd'hui compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme, élabore, en collaboration avec les communes, son premier PLUi à l'horizon 2019.

QU'EST-CE QUE LE PLUi ?

PLUi, ces 4 lettres désignent le Plan local d'Urbanisme intercommunal, document d'urbanisme définissant le **projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Agglomération**. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des Communes et fixera les **règles générales d'utilisation du sol harmonisées à** l'échelle intercommunale.

Aujourd'hui, les enjeux d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité et de mixité sociale exigent que ces questions ne soient plus considérées uniquement au niveau communal. L'intercommunalité devient l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui détermine les politiques en termes d'habitat sera également intégré au PLUi.

L'élaboration du PLUi est un travail sur la durée (3-4 ans) **mené par les élus du territoire, organisés en comité de pilotage**, celui-ci est composé de deux représentants par commune.

Ainsi, Mr Chesnel Jacques et Mr Briand Alain ont été désignés pour représenter la COMMUNE, mais c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui pourra donner son avis avant les délibérations du Conseil Communautaire.

QUELLES AMBITIONS POUR LE PLUi ?

- **Traduire le Projet de territoire** et les différentes stratégies de l'agglomération (touristique, économique ...) en cours d'élaboration

- **Rendre compatible l'ensemble des documents d'urbanisme locaux avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan et la législation récente**

- **Permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux** afin de garantir une meilleure lisibilité et un traitement équitable des citoyens quant à l'instruction des autorisations d'urbanisme

- **Prendre en compte la diversité des identités territoriales de l'intercommunalité :** littorale, rurale, agglomérée

- **Planifier au-delà des frontières communales** et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontaliers

- **Garantir la qualité urbaine, architecturale et paysagère**, notamment sur les entrées de ville et assurer la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable

- **Promouvoir le renouvellement des centres urbains et ruraux et leur revitalisation**

- **Préserver l'activité agricole et les milieux naturels** par une prise en compte de la sensibilité littorale et des continuités écologiques

- **Améliorer l'articulation entre les politiques en matière de mobilités** (réseau de transport collectif intercommunal, stationnement, déplacements doux…)

- **Mutualiser les moyens techniques et financiers** des communes autour d'un document unique

UNE NOUVELLE POLITIQUE INTERCOMMUNALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le futur PLUi intégrera un volet spécifique dédié à la politique de l'Habitat. Il définira des objectifs de production de logements par commune, répartira la production de logement social et **définira des aides spécifiques pour l'amélioration de l'habitat**.

LA POPULATION AU COEUR DU PROJET

Les habitants pourront prendre connaissance du projet et donner leur avis par le biais de plusieurs évènements (réunions publiques, ciné-débat, exposition itinérante, etc.).

L'objectif est de construire un document d'urbanisme cohérent et partagé par tous. Dès aujourd'hui, retrouvez en mairie et au siège de Dinan Agglomération le registre de la concertation.

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite au diagnostic territorial, en cours de finalisation, l'**année 2017** sera pleinement consacrée à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document permet aux élus d'affirmer leur projet politique de développement de l'agglomération dans le respect des principes de développement durable.

ETAT CIVIL (Du 1er Avril 2016 au 30 avril 2017)

■ NAISSANCES

10 Avril 2016..... NOGUES Ruben
.....« 3 Chemin de Kerguéniac »

18 Avril 2016..... JEZEQUEL DELAPORTE Cassiopée
.....« 18 Lot. de la Ville Acinet »

15 Mai 2016.....BOHÉAS Paul
.....« 6 Rue Cassiopée »

16 Juillet 2016.... DAGHBACH Louane
.....« 4 La Ville Rolland »

28 Juillet 2016.... PETIAU Anna
.....« 8 Rue Cassiopée »

11 Août 2016.....VAUTIER Agathe
.....« 5 La Petite Métairie »

11 Août 2016.....VAUTIER Antonin
.....« 5 La Petite Métairie »

16 Août 2016.....LEVACHER Maël
.....« 12 Rue du Champ de Foire »

22 Août 2016.....MARQUET Axel
.....« 1 Les Noëlles »

28 Août 2016.....RICHARD THOMAS Romane
.....« 17 La Rolandière »

29 Sept. 2016.....BOIXIERE Lucas
.....« 1 La Quinotelais »

15 Nov. 2016..... GICQUEL Mély-Rose
.....« 3 Froger »

22 Déc. 2016.....GAUTIER Thibault
.....« 25 Lot. des Champs d'Oiseaux »

06 Avril 2017..... LE BRET Romy
.....« 37 La Rabinière »

■ MARIAGES

24 Juin 2016..... MESSELET Clément et GILLET Camille
.....« 4 La Ville es Comte »

16 Juillet 2016.... VIEL Alain et BOURNOVILLE Sabine
.....« 9 Rue du Lavoir »

13 Août 2016.....RIDOU Johan et BUET Vanessa
.....« 10 Lot de la Ville Acinet »

03 Déc. 2016.....ALIX Ludovic et SAKAMOTO Mayumi
.....« 8 Rue de Caulnes »

11 Mars 2017.....CROSNIER Cyril et STÉPHAN Emilie
.....« 3 Résidence les Noisetiers »

■ DECES

14 Mai 2016 .....LECOURT née FÉTY Marcelle
.....« 16 La Rabinière »

25 Mai 2016.....LORRE née HAOUIZÉE Madeleine
.....« 44 Percoult »

15 Juillet 2016.... BOUGIS Louis
.....« 8 Rue de l'Ecole »

20 Juillet 2016.... GOUPIL Yves
.....« 18 La Louvière »

05 Sept. 2016.....ROBIN née GOSSELET Michèle
.....« 2 Les Champs Doniaux »

25 Janvier 2017.. HANECART Frédéric
.....« 6 La Rabinière »

12 Avril 2017..... HASLE Robert
.....« 13 Le Dily »

FLEURISSEMENT

Comme chaque année, nous nous engageons à embellir notre Commune.

Le **Mardi 16 mai 2017**, une douzaine de bénévoles ont participé à la plantation d'environ 600 plants.

Nous remercions tous nos bénévoles pour cette participation.

Pour ceux qui souhaitent se joindre à ce bénévolat convivial, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la Mairie.

FRELON ASIATIQUE

■ ORGANISATION DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE PAR DINAN AGGLO.

Référent communal pour Dinan agglomération : Jacques CHESNEL

Si vous repérez un nid primaire ou secondaire

1) Prévenir la mairie, 02 96 86 00 64 ou le référent au 06 65 40 22 29
2) Le référent se déplace à l'endroit où a été repéré le nid.
3) Le référent complète une fiche de renseignements et averti Dinan Agglo qui se charge de l'intervention par un organisme habilité et équipé.
4) La destruction est prise totalement en charge par Dinan Agglo

■ NID PRIMAIRE

IMPORTANT :

Ne pas intervenir seul

■ MISE EN PLACE DE PIEGES PAR LA COMMUNE DE PLUMAUDAN

Afin d'éradiquer un maximum de reines frelons asiatique des pièges ont été placés à plusieurs endroits sur la Commune.

- Ne pas y toucher (frelons piégés mais peuvent être vivants – produits dangereux)

Merci de respecter toutes ces consignes.

Restant à votre disposition
Jacques Chesnel

REPAS DU CCAS 2016

Le dimanche 13 novembre 2016, (Centre Communal d'Action Sociale) avait convié les aînés de 65 ans et plus à partager un repas. C'est avec plaisir que nous accueillons aussi les gens de moins de 65 ans. Certains nous ont déjà rejoint pour participer à cette journée conviviale et festive où bonne humeur, chants et histoires drôles étaient au rendez-vous. Il y avait 90 convives.

Les doyens de l'assemblée étaient Madame Yvonne Haouisée et Monsieur Robert Peroux.

Cette année 2017, le banquet du CCAS se fera le Dimanche 12 novembre à 13 h, salle Cassiopée.

L'inscription se fera en mairie à partir du 10 octobre.

Viviane Roumovic

COMMEMORATION
(Du 11 Novembre 2016)

« Une civilisation sans mémoire est une civilisation morte » pouvait-on lire, sur des affiches placardées dans les rues d'une ville, suite à une démolition d'une maison du XVIIIè siècle.

Le mois de novembre est traditionnellement tourné vers la mémoire. C'est d'abord le rassemblement des familles au cimetière pour la toussaint : occasion de se revoir, d'échanger nouvelles et souvenirs et d'évoquer des tranches de vie de nos chers disparus. C'est une façon de prolonger la vie.

La mémoire c'est aussi le 11 novembre, anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale 14/18. Cette manifestation toujours aussi vivante, permet de garder le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons un peuple libre.

Toutefois, cette motivation tend à s'éteindre auprès des jeunes générations. Ce devoir de mémoire n'est pas toujours facile à leur transmettre.

C'est pourquoi nous invitons les jeunes des écoles, collèges et lycées à participer à la lecture de lettres de poilus, à des dépôts de fleurs, au monument aux morts.

Cette année, ils n'étaient pas très nombreux, nous espérons que l'année 2017 les verra en plus grand nombre. Nous les inviterons comme les années précédentes à se joindre à la municipalité et aux anciens combattants.

La commémoration aura lieu
le dimanche 12 novembre 2017 à 12 h

Viviane Roumovic

A.S. PLUMAUDAN

18 Septembre 2016

L'ASP c'est, pour l'année sportive 2016-2017, 39 licenciés dans les catégories évoluant dans 2 équipes seniors, 18 jeunes plumaudanais sous une licence de l'ASP et participant au groupement des jeunes du PYC, et 21 dirigeants et dirigeantes.

■ LES SENIORS

L'ambition de cette saison était, bien entendu, la montée pour les deux équipes. Malheureusement cette année encore, de nombreuses blessures et le manque d'assiduité aux entraînements ont amené les dirigeants à revoir à la baisse leurs objectifs...

L'équipe A assure tout de même le maintien en Division 2, et a réalisé malgré tout, une bonne saison.

L'équipe B, quant à elle en Division 4, termine sa saison avec des résultats très satisfaisants !

Les deux équipes ont conservé un très bon esprit de camaraderie tout au long de la saison et nous espérons que cette ambiance sera renouvelée la saison prochaine...

■ L'ECOLE DE FOOT

Cette année encore, de nombreux enfants jouent sous nos couleurs au sein du groupement du Pays de Caulnes, le PYC, soit 18 jeunes évoluant dans les catégories U7 à U17 et ayant signé une licence à l'ASP.

■ ANIMATIONS

La soirée périgourdine est l'animation principale du club. Cette année encore, nous avons fait salle comble et la soirée a été une réussite. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès.

Nous avons, cette année, innové, en proposant une soirée tartiflette, suivie d'un bal animé par notre DJ préféré, Florentin Jégu ! Devant cette belle réussite, cette soirée sera renouvelée l'année prochaine.

■ LA SAISON PROCHAINE

La saison 2017-2018 verra le staff technique renforcé, des ambitions sportives renouvelées et une volonté de recruter pour renforcer les équipes.

■ REMERCIEMENTS

Le bureau souhaite remercier la municipalité pour son implication et son investissement dans la vie du club.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles, sans qui nous ne ferions pas grand chose, à notre arbitre Guylven qui, par son investissement, permet à l'ASP des perspectives de recrutement pour la saison prochaine, ainsi qu'à nos deux coachs sportifs.

Enfin, merci à tous nos sponsors, petits ou grands, pour la confiance qu'ils accordent au club et pour leur soutien. Sans vous, le club ne pourrait vivre !

Sandrine Crosnier
Présidente de l'ASP

AMICALE LAIQUE

Défilé des enfants déguisés le 11 mars 2017

L'Amicale Laïque a le plaisir de vous annoncer que grâce aux diverses actions mises en place et la participation de bénévoles, cette année, nous avons fait un bénéfice approximatif de 2 563 €.

Braderie des écoliers : 235,00 €
Marché de Noël : 114,66 €
Poule au pot : 1 313,08 €
Vide greniers environ : 900,00 €

Depuis le début de l'année nous avons dépensé 1 886 € pour l'école de Plumaudan (achat d'un vidéo-projecteur, sorties cinéma, théâtre,...)

Nous avons l'intention de finir cette année scolaire en beauté en mettant en place ***le samedi 24 juin un feu de la Saint-Jean*** avec la précieuse aide d'autres associations que nous remercions d'avance.

Nous envisageons aussi, de faire une Kermesse en fin d'après midi, ce même jour au terrain des sports pour laquelle nous aurions aussi besoins d'autres bénévoles.

Merci à tous ceux qui participeront et à bientôt !

L'amicale laïque.

COMITE 2000 ET +

Comité 2000 et + créé par quelques bénévoles en 2000 pour décorer le bourg pour les fêtes de fin d'année.

Depuis cette date, chaque année a vu se développer cette belle opération en ajoutant : sapins, guirlandes, personnages et objets en bois.

Cette décoration a pu se réaliser au fil des années grâce à la subvention de la mairie et aussi aux manifestations proposées par le Comité 2000.

Un peu de découragement s'est installé au sein des bénévoles, suite au peu d'intérêt pour les manifestations proposées. Aussi d'un commun accord, nous avons décidé de mettre en sommeil cette association, en attendant une reprise par des gens intéressés et motivés.

Néanmoins, pour l'année 2017, les décorations sont déjà prévues avec la Mairie. Dès le mois de novembre, nous vous proposons en date du ***jeudi 23 et vendredi 24 à partir de 14 h 30***, la confection des paquets cadeaux dans la salle du conseil sous la mairie.

Le vendredi 1er décembre mise en place des décorations dès 14 h.

Merci à tous ceux qui voudront participer. Les personnes intéressées peuvent me contacter.

Adjointe Viviane : 02 96 86 00 04

CLUB DE L'AMITIE

Nous avons organisé en février un concours de belote – 122 équipes avec succès et bonne ambiance.

Nous fêtons les anniversaires des adhérents tous les deux mois.

Nous avons fêté les 40 ans du club avec un déjeuner spectacle à l'Espace Cassiopée en Juin 2017.

D'autres projets pour la fin de l'année à partir d'Octobre.

La présidente, Anne DIBOUES

COMITE DES FETES

fête du craquelin - 11 Septembre 2016

■ POUR PRENDRE DATE

Le comité remercie tous les bénévoles et les personnes qui participent à ses manifestations.

Samedi 15 juillet à partir de 16 h après midi détente « Palets – boules – belote – etc. Toutes les idées seront bien venues.

À 19 h 30, jambon à l'os sous chapiteau et dans la salle avec ou sans réservations.

À 21 h, bal populaire gratuit.

Dimanche 13 août, 3 courses cyclistes. Comme tous les ans nous recherchons des bénévoles et comptons sur les bénévoles des années précédentes.

Le Comité recherche 3 jeunes filles pour donner les bouquets. Merci de vous faire connaître au 02 96 86 07 45 ou 06 45 27 10 23.

Dimanche 10 septembre

Fête du craquelin : véhicules anciens, randos VTT-pédestre, marche nordique.

À 12 h restauration, animation avec Johnny Junior et Yves Jacques. Concert gratuit.

Samedi 2 et Dimanche 3, Marché de Noël.

■ COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Louis Teffaine

Président : Charly Briand

Vice Président : Hervé Laplanche

Trésorier : Marcel Guenroc

Trésorier adjoint : Bruno Marconato

Secrétaire : Gilbert Simon

Membres : Raymond Clair, Ginette Gohel, Alice Guenroc, Michel Guilet, Cédric Stafford, Yves Chopin, Jacqueline Journiaux, Brice Choquet, Jean-Louis Roux, Robert Briand, Nolwenn Briand, Sophie Lepauvre, Catherine Hannier, Martine Garnier.

■ POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Tél. : 06 45 27 10 23 / 02 96 86 07 45

Le Président
Charly Briand.

HEUR'TONIC

■ REPRISE DES COURS, LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

- Mardi matin ***gym d'entretien de 10 h à 11 h*** :
  Léontine animatrice diplômée
- Mardi soir ***cours de yoga de 19 h à 20 h 30*** :
  Mélanie diplômée méthode Ruchpaul

■ MANIFESTATIONS SUR LA SAISON 2016 - 2017

- Organisation Soirée Cabaret le samedi 18 mars 2017
- Sortie aux Iles Chausey le samedi 13 mai 2017.

■ CONTACT

- Gym d'entretien : 06 71 67 15 49
- Yoga : 06 80 06 84 31

Martine Lebranchu, Présidente

Mécénat : *remise des sacs de sports par Monsieur Ropars de l'entreprise* **les Jardins de la Saponine**.

JOGGING PLUMAUDAN

Depuis 2 ans Jogging Plumaudan a pris son envol et est devenu une association indépendante, ce qui était souhaité par la majorité de ses adhérents.

On peut dire maintenant que cette association se porte bien puisqu'elle compte une centaine d'adhérents : joggeurs et marcheurs nordiques.

Lors des manifestations organisées : (randonnée nocturne et trail des craquelins) ces organisations regroupent environ ***350 participants au mois de janvier et en juin***.

La participation des adhérents aux compétitions de la région fait connaitre notre commune de Plumaudan.

Je remercie les membres du conseil d'administration du club et aussi tous ceux qui participent de près ou de loin au fonctionnement et à la dynamique de « Jogging Plumaudan »

Pour renforcer cette image de dynamisme, un groupe de travail a été constitué pour créer de nouveaux équipements et choisir de nouvelles couleurs pour "Jogging Plumaudan"

Je les en remercie.

Nous remercions nos nouveaux partenaires qui nous ont permis de réaliser ces magnifiques tenues qui équiperont les coureurs et marcheurs à partir de juin 2017.

Nous invitons toutes celles et ceux qui veulent découvrir le plaisir de courir ou de pratiquer la marche nordique à nous rejoindre, nos animateurs et entraineurs seront à votre écoute et vous prodiguerons de précieux conseils grâce à leur passion pour ces sports.

■ RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements sont sur notre site internet :
Jogging-plumaudan.jimdo.com
Jacques : 06 65 40 22 29

Marche Nordique

PACL - Plumaudan Association Culture Loisirs

■ REGROUPEMENT DE 11 SECTIONS AUX ACTIVITES VARIEES

Aïkido, Amis de la Bibliothèque, Art floral, Broderie, Guitare, Histoire communale, Initiation Théâtre, Modélisme, Plum'en Breizh (Nom burlesque), Plum'a Patt (randonnée), Scrapbooking.

■ SOIREE THEATRE

En janvier 2016, les bénévoles de PACL organisaient pour la 1ère fois un repas « Paëlla » avec animation musicale.

Voulant changer d'activité, les bénévoles ont décidé d'accueillir le 21 janvier 2017, la troupe de théâtre de Plouasne, « Plouanad en scène » qui est venue à Plumaudan pour jouer 2 pièces :

SI LA TÉLÉ L'A DIT De Claude HUSSON
et STRIP POKER De Jean-Pierre MARTINEZ

Ce fut une soirée ou se sont mêlés rires et applaudissements.

■ NOUVELLE SECTION

Une nouvelle section verra le jour à partir de septembre :

« Initiation théâtre »
pour enfants entre 9 et 13 ans.

■ CONTACTS

AÏKIDO.....Agnès, 06 89 78 27 89

ART FLORAL : .....Evelyne, 09 80 95 78 91 / 06 29 38 20 49

AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE ...Nadine, 06 10 83 72 39

BRODERIE / TRICOT :....Nadine, 06 10 83 72 39

GUITARE : .....Jocelyne, 02 96 86 02 19

HISTOIRE COMMUNALE Jean-Pierre, 02 96 86 12 94 / 06 14 35 46 80

MODÉLISME :..... Daniel, 06 82 21 97 62

PLUM' EN BREIZH Noms burlesques..Agnès, 06 89 78 27 89

PLUM'A PATT Rando Dimanche .....Catherine, 02 96 86 19 06

Rando Vendredi : ..... Huguette, 02 96 86 04 97

SCRAPBOOKING :..... Evelyne, 09 80 95 78 91 / 06 29 38 20 49

Site Internet : ***https://plumaudan-asso-culture-loisirs.jimdo.com/***
Facebook : ***@Plumaudan.PACL***

■ ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de PACL avait lieu en septembre. Désormais, ***elle se déroulera en Juin.***

■ PACL SUR FACEBOOK

Désormais, vous pourrez suivre les nouveautés et infos sur la page Facebook de PACL.

En recherchant : ***@Plumaudan.PACL.***

■ EXPOSITION DU 1ER MAI 2017

L'association a exposé différentes activités lors du vide grenier de l'amicale Laïque.

Le temps restant clément pendant la matinée, les bénévoles de l'art floral, la broderie, le modélisme, et le scrapbooking nous ont présentés leurs différents ouvrages.

La pluie qui est finalement tombée a écourté la journée, en effet elle a incité les exposants du vide grenier à plier leurs affaires.

Broderie

Modelisme

Scrapbooking

■ ART FLORAL

La section d'art floral compte 10 adhérentes

1 fois par mois le vendredi à partir de 20 h 15 nous nous réunissons pour confectionner une composition florale qui apportera lumière et gaieté dans notre maison. Cet atelier est encadré par Mireille Gaudin depuis déjà 10 ans .

Lors de notre exposition du 1er mai deux personnes se sont fait connaître, nous leurs souhaitons la bienvenue pour septembre.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Contact 09 80 95 78 91 / 06 29 38 20 49
gonzalez.evelyne@orange.fr

■ SECTION GUITARE

Cette Année ***une quinzaine d'adhérents ont suivi les cours*** encadrés par notre professeur Olivier PINSARD.

Certains ont pu se perfectionner alors que d'autres débutaient les cours de guitare. La jeunesse a été vivement représentée et nous les remercions. Tout ceci dans une bonne ambiance, avec un large répertoire. Si vous voulez venir nous rejoindre les cours ont lieu le mardi de 17 h 30 à 18 h 30, de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30 à la Maison des Associations

Contact : Jocelyne 02 96 86 02 19 après 20 h

■ SECTION PLUM'A PATT

Plum'a Patt (marche du vendredi et du dimanche) ***compte pour cette saison 2016/2017 environs 65 adhérents***.

Les Plum' a Patt se définissent toujours comme des marcheurs promeneurs, privilégiant l'aspect convivial et découverte, ou dans la nature de Plumaudan, il n'est pas rare pour les marcheurs du vendredi, de découvrir de merveilleuses petites bêtes : des chevreuils.

La section souhaite remercier les bénévoles qui entretiennent ou ouvrent les nouveaux chemins sur la Commune. Merci à eux !

- MARCHE DU VENDREDI

Toute l'année, chaque vendredi matin, les ***Plum'a Patt se retrouvent Place de l'église à Plumaudan à 9 h 30 pour une marche d'environ 1h 30***. Les marcheurs se séparent en deux groupes, permettant ainsi, à chacun d'aller à son allure.

Contacts responsables : Huguette au 02 96 86 04 97 ou Francis au 02 96 86 19 63

Marche du dimanche : Du Sud Linon à St-Judoce

- MARCHE DU DIMANCHE

De septembre à juin, les Plum'a Patt ***se retrouvent une fois par mois***, le dimanche après-midi suivant un planning établit en début de saison avec l'ensemble des Plum'a Patt.

POUR LA SAISON 2016-2017

(Septembre : randos organisées par le Comité des fêtes, Octobre : journée de la randonnée du Pays de Dinan « La Rance : de la source à l'estuaire », Décembre : sortie à Paris, Janvier Languédias, Février et Mars : elles ont été annulées pour cause de mauvais temps, Avril : Trégon, 14 Mai : Saint Judoce Juin : Sortie week-end à Belle île en mer et le 18 juin : sortie pique-nique à la Chapelle des Fougeretz.

Un événement sympathique pour cette saison : la sortie à Paris qui a rassemblé les personnes de Plum'a Patt qui souhaitaient y aller. Une vingtaine de personnes se sont donc rendues à Paris en Décembre avant les fêtes de Noël pour bien sûr marcher tout en découvrant les illuminations, les monuments de Paris et une petite visite au Chateau de Versailles. Un week-end superbe qui nous laisse de merveilleux souvenirs. Un grand merci à Marie-Pierre, Josiane, Alice, Jean-Pierre pour avoir été de bons guides.

La saison 2017/2018 reprendra en septembre.

Contacts responsables Catherine au 02 96 86 19 06 ou Agnès au 06 89 78 27 89

■ PACL SECTION HISTOIRE COMMUNALE

Extraits du livre

«PLUMAUDAN D'ANTAN» édité par le Comité 2000, en vente à la bibliothèque.

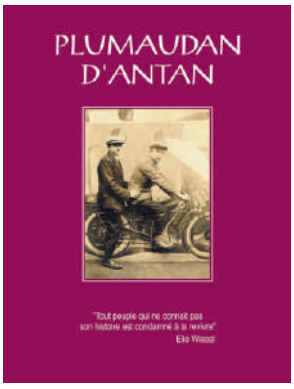

Histoires vécues et propos recueillis auprès de Mr Louis Massard et retranscris dans le livre par Jean-Pierre Huguet

TEXTE 1

Quelques faits de la Libération :

• le 6 août 1944 à Brusvily, la résistance d'un général allemand et de ses 300 soldats face aux troupes libératrices.

• la capture de deux occupants à Saint-Maden.

• un affrontement bizarre à la Croix-Guessant. Des Américains venant d'Évran, se mirent à tirer de leur tank sur la foule venue les accueillir, pensant voir au sein de celle-ci des allemands. Ils mirent le feu à la lande et blessèrent plusieurs personnes dont Mathurin Morice sur lequel on dénombra 7 impacts de balles dans sa jambe de bois et un autre dans son mollet valide. Les civils durent user de persuasion auprès d'un gradé pour que cessent les tirs, car aux alentours, il y avait bien une dizaine d'ennemis, mais à l'état de cadavre.

La déroute de l'occupant fut parfois cocasse. Celui-ci recherchait tous les moyens de locomotion possible. Aussi les plumaudannais durent faire preuve d'imagination. Comme le bedeau, Aristide Viel, qui n'eut comme seule solution que d'immerger son vélo dans le lavoir pour le soustraire à la vue des allemands qui le poursuivaient. Louis Massard, quant à lui, ne put cacher longtemps sa moto toute neuve pourtant remisée au premier étage de sa maison.

Découverte, elle fut descendue, avec peine, par les « emprunteurs » qui s'aperçurent, au moment de la démarrer, qu'il n'y avait plus une goutte de carburant dans le réservoir. Ils la laissèrent sur place au grand bonheur de son propriétaire.

Après la libération, les Américains se cantonnèrent dans Plumaudan. Un très mauvais souvenir pour la population.

Surtout, pour l'une de ses familles qui perdit dans la nuit du 21 août 1944, l'un de ses membres par la bêtise d'un soldat de race noire de vingt et un an particulièrement ivre pour avoir ingurgité de l'eau-de-vie locale. Celui-ci tira deux coups de feu au travers une porte censée protéger les occupants de l'habitation de ses divagations alcooliques.

L'un des coups fut fatal au chef de famille, Victor Bignon. Ce soldat, James Hendricks, fut jugé par un tribunal militaire américain, puis pendu le 24 novembre 1944 dans l'enceinte du château de la Vallée.

■ SECTION SCRAPBOOKING EUROPEEN

Le scrapbooking européen c'est quoi ?

Un loisir créatif qui permet de mettre en scène nos photos , dans un style sombre et épuré. C'est La transmission des évènements passés, des traditions, des anecdotes. Nos souvenirs photographiques sont notre mémoire. Une section scrapbooking a vu le jour cette année et compte 8 adhérentes passionnées et créatives. La section doit s'agrandir en effet, deux personnes nous rejoindront en septembre. Nous leur souhaitons la bienvenue. C'est Evelyne qui s'occupe de cette activité pour faire découvrir ce loisir créatif une fois par mois, le samedi après-midi de 14 à 17 heures salle des associations. A partir de septembre Christine Ronsin, Animatrice agrée, prendra le relais pour animer des cours techniques des tables et des ateliers divers. Vous souhaitez nous rejoindre ? Le planning et les tarifs seront disponibles sur demande fin juin. Bienvenus à tous et toutes.

contact, GONZALEZ evelyne
09 80 95 78 91 / 06 29 38 20 49

mail : ***gonzalez.evelyne@orange.fr***

PACL - SECTION PLUM'EN BREIZH

La section Plumaudan commune au nom burlesque s'est donné un nom : « PLUM'EN BREIZH ».

La section participera au rassemblement des Communes de France aux noms burlesques les 07, 08 et 09 Juillet 2017 à Folles (Haute Vienne). Cette année, une vingtaine de personnes se rendront à cette grande manifestation : ***Rire, convivialité, rencontres avec des personnes d'autres régions*** seront au rendez-vous.

Les Plum'en Breizh

PAPOT'AGES

Papot'Ages continue son activité : ***le dernier jeudi du mois de 14 h à 17 h à la salle des fêtes de Brusvily.***

Moment convivial entre les adhérents : jeux, chansons, des papot'Ages et goûter.

Cette association dépend maintenant de l'ABTL de Brusvily. Cotisation de 12 €/personne qui donne droit à toutes les activités de Brusvily qui dépendent de l'ABTL.

PETITE PLUM'

Au fil des saisons, Petite Plum' continue ses activités.

Chez Béata

A Noël, ***Béata a accueilli les œuvres de nos petits génies*** dans sa vitrine, nous la remercions!

Pour ceux qui restent, ***nous fêterons les anniversaires. Nous irons au zoo de la Bourbansais en juin, et organiserons notre pique nique traditionnel au parc.***

Nos petits talents ont continué à s'exprimer

à Pâques,

à la fête des mères

et des pères.

En début d'année, certains de nos petits se sont envolés à l'école :

Gabriel, Natsu, Gustave, Timéo, Noelynn et Nathael.

Association Petite Plum'

Présidente : Emmanuelle Choquet 06 99 01 21 34

Trésorière : Nathalie Philippe 06 29 62 47 59

Secrétaire : Catherine Alix 06 75 14 39 31

Nathalie COCHE : 06 79 61 02 48

Gaëlle DEZ : 06 33 85 21 81

Christelle LE BOULANGER : 06 89 37 26 21

PLUM' COUNTRY

L'association Plum' Country propose ***chaque vendredi, à la salle des associations, 3 cours de danse*** 18 h 50 pour les novices 19 h 55 pour les intermédiaires et confirmés.

Ils se déroulent dans la joie et la bonne humeur avec nos animateurs Josy et Serge du Navajo Country Club de Quévert.

Les plus passionnés ont participé à quelques démonstrations et bals dans la région de Dinan. L'occasion de faire connaître l'association et de découvrir et partager de nouvelles danses. Cette année, nous avons intégré quelques danses en ligne pour être en accord avec les propositions des bals des autres clubs.

En septembre, nous avons participé aux forums de Caulnes et Broons où nous avons fait une démonstration, ainsi qu'à celui de Brusvily.

Samedi 28 janvier, la vente de repas Tex-Mex avec apéro-démo a remporté un beau succès. Nous pensons déjà à le reconduire l'année prochaine.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS le 25 juin 2017 pour un bal country à l'espace Cassiopée.

A la rentrée, Josy et Serge ayant décidé de prendre leur retraite … les cours seront assurés par Nathalie et Sophie. Le passage de relais a déjà commencé !!! Le mot d'ordre de notre association étant le plaisir, le plus important et de nous retrouver chaque semaine pour partager un bon moment en dansant ensemble dans la convivialité.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre !!!

Nous vous accueillerons avec grand plaisir à l'occasion d'une séance de découverte.

N'hésitez pas à **contacter** Patricia Hérvé au 06 24 56 20 16 ou Nathalie Philippe au 06 29 62 47 59

Nouveaux horaires à partir du vendredi 15 septembre 2017

19 h 30 pour les novices

20 h 30 pour les intermédiaires

La présidente: Patricia

La Vice-Présidente: Nathalie

RAID COMME LA BREIZH!

Nous sommes ***trois étudiants en droit à l'université de Rennes*** 1 sur les campus de Saint Brieuc et de Rennes :
Romain Jego de PLUMAUDAN, Marie Joulou de PLELAN LE PETIT, et Gwladys Le Ho de PORDIC.

Nous allons participer par le biais de notre association « Raid Comme La Breizh » à l'Europ'Raid : ***un raid humanitaire*** qui nous conduira aux quatre coins de l'Europe à bord d'une Peugeot 205 du 29 juillet au 20 aout 2017.

(Le Raid)

L'Europ'Raid est un tour d'Europe culturel, solidaire et sportif de : 10 000 kilomètres à travers 20 pays en 23 jours. Nous avons pour mission d'apporter 100 kilogrammes de matériel scolaire, sportif ou médical dans une école isolée d'Europe de l'Est.

Au total, ce sont ***plus de 150 équipages originaires de toute la France***, qui achemineront plus de : 15 tonnes de matériel scolaire dans 30 écoles dans le besoin.

Vente solidaire de vin

Romain, Marie et Gwladys organisent une vente solidaire de carton de vin afin de financer leur projet.

- Contenu de la caisse : Muscadet Sèvre et Maine / Cabernet Franc Rouge / Cabernet Franc Rosé / Merlot / La Châtelaine (vin pétillant) / Jus de raisin pétillant

- Origine : Château de Briacé, l'un des plus anciens domaines viticoles du vignoble nantais (XIIème siècle).

- 1 caisse de vin : 36 €

Soutenez nous tout en profitant d'un moment de convivialité.

Contact : Si vous êtes intéressés par notre projet et que vous voulez nous venir en aide, n'hésitez pas à nous contacter pour discuter de toutes formes de partenariat.

Romain : 06 48 51 46 26
raidcommelabreizh@gmail.com/
raidcommelabreizh.com

NOUVELLES MODALITES POUR LES DEMANDES DE CARTES D'IDENTITE

Depuis le 1er Décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont traitées selon les modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. Ainsi, ces demandes seront traitées uniquement dans les ***25 communes du département qui disposent d'un dispositif*** de recueil permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. Liste des communes équipées pour l'arrondissement de Dinan : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené et Ploubalay. Cependant, la Mairie de Plumaudan permettra aux usagers qui le souhaiteraient d'effectuer leur première démarche en Mairie, en leur apportant aide et conseils de proximité. Ainsi, les usagers pourront être assistés pour la pré-saisie informatique de leurs données personnelles nécessaires à la constitution de leur dossier de demande de CNI. En revanche, la prise d'empreinte devra se faire dans les seules Mairies équipées d'un dispositif de recueil, pour des raisons de sécurité. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. La demande de carte d'identité se simplifie :

Faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ (création d'un compte personnel) Imprimer le numéro de pré-demande qui est attribué. ***Prendre contact avec l'une des 25 Mairies des Côtes d'Armor équipées de bornes biométriques***.

Rassembler les pièces justificatives. Se présenter au guichet de la Mairie pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales Retirer la carte d'identité dans la Mairie où la demande a été déposée.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la Mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier.

SERVICE CITOYEN

Vous venez d'avoir 16 ans :

Pensez au recensement citoyen

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la Mairie au cours du mois où ils atteignent ***l'âge de 16 ans***.

Pièces justificatives à apporter

- livret de famille,

- carte d'identité.

Le recensement reste obligatoire. Une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ;
elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée,Cap,baccalauréat…)

.

Nous vous informons que conformément au décret N°2014-1295 du 31 octobre 2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule à moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite), (article R. 211-3 du code de la route).

Nous vous précisons que

- l'âge à partir duquel les français doivent se faire recenser n'est pas modifié (article L. 113-1 et R*111-1 du Code du Service National) et demeure à 16 ans

- l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans,

- la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas été modifiées. Il n'est exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

INFOS ENERGIES !

■ CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

Certificats d'économie d'énergie «Coup de pouce économies d'énergie»

Ce dispositif, lancé le 23 février 2017, va permettre aux ménages, sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018 d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. ***Ce dispositif a pour objectif d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.***

La charte prévoit des primes d'au moins 800 € pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique; 100 € pour l'installation d'un programmateur centralisé pour radiateurs électriques; 50 € pour l'installation d'un radiateur électrique à régulation électronique à fonctions avancées; 1300 € pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve biomasse de classe 5.

Pour en savoir plus :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/cee-coup-pouce-economies-denergie

■ RAVALEMENT, RENOVATION...

Ravalement de façade, rénovation de toiture, aménagement de pièces pour les rendre habitables-

Quand devez-vous isoler ?

Dans le cas de ces travaux, il peut être obligatoire depuis le 1er janvier 2017 de coupler les travaux prévus avec des travaux d'isolation thermique.

Pour connaître les bâtiments, les travaux concernés par l'obligation ainsi que les dérogations (contraintes économiques, juridiques, techniques, architecturales), l'ADEME a sorti un guide : ***http://www.ademe.fr/ravalement-renovation-toiture-amenagement-pieces***

Le décret peut être consulté à l'adresse suivante :
www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/5/30/2016-711/jo/texte

Pour plus d'infos et d'astuces : contactez votre espace INFO ENERGIE, service public et gratuit au 02 96 87 42 44 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) ou infoenergie@pays-de-dinan.org

LE PORT DU CASQUE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

Le décret et l'arrêté sont parus en décembre 2016 : depuis le 22 mars 2017, le casque est obligatoire pour tous les cyclistes de moins de 12 ans.Y compris lorsqu'ils sont passagers. Un casque homologué : « conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et portant le marquage CE ». Pas question de le poser tant bien que mal sur sa tête. Pour protéger, le casque doit être correctement attaché, bien en place et jugulaire fermée. C'est par souci de sécurité que le casque est imposé aux jeunes cyclistes : il s'agit de limiter le risque de graves conséquences d'un choc à la tête (traumatisme crânien, blessure au visage...) en cas de chute.Tout adulte transportant sur son vélo un enfant de moins de 12 ans non casqué ou accompagnant un groupe de jeunes cyclistes sans leur casque s'expose à une amende de 135 € ou 90 € d'amende forfaitaire en cas de paiement sur le champ ou dans les 15 jours, mais bien plus si elle n'est pas payée dans les 45 jours ; il s'agit d'une contravention de 4è classe.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET SELECTIVES

• ***Bacs verts :*** ordures ménagères

Jeudi après-midi

• ***Bacs jaunes*** : tri sélectif

Le lundi matin tous les 15 jours (suivant le calendrier établi par le SMICTOM Centre Ouest)

Le calendrier peut être retiré en Mairie ou téléchargeable sur le site internet https://plumaudan.fr ou https://smictom-centreouest35.fr

En cas de jour férié :
le ramassage est décalé d'une journée.

■ DECHETTERIE A CAULNES

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h Samedi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h 30

■ RAPPEL

Vous ne pouvez pas vous rendre dans les différentes déchetteries de Dinan Agglomération en raison du non transfert de la compétence à la communauté d'agglomération. Vous devez utiliser celles du SMICTOM Centre Ouest (lieux et horaires disponibles sur le site https://smictom-centreouest35.fr).

NUISANCES SONORES

■ BRICOLAGE, JARDINAGE...

Afin d'assurer la tranquilité dans le voisinage, il convient de rappeler l'arrêté préfectoral du 27 Février 1990 qui fixe l'utilisation d'outils bruyants sur les créneaux précis :

Article 4

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

■ LES JOURS OUVRABLES

du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés : de l0 h à 12 h

RAPPEL CITOYEN

Pour ***aider les services de la Poste, de secours et autres livreurs***,

n'oubliez pas de mettre
sur vos boîtes aux lettres bien lisibles

votre nom et le numéro de votre maison.

Certaines plaques de numéro de maison n'ont pas été retirées en Mairie.

Pensez à venir les chercher !

ARNAQUE ET PIRATAGE

■ CARTE BANCAIRE ET PIRATAGE

Aujourd'hui, la majorité des achats est effectuée par carte bancaire, et de plus en plus via Internet. Toutefois, lors du paiement en ligne, certains consommateurs craignent de voir leurs données bancaires piratées. Bien que la loi protège les consommateurs victimes de l'utilisation frauduleuse de leurs données bancaires, certaines précautions sont à prendre : Ne pas acheter en ligne depuis un Wi-Fi public. Les données peuvent en effet être facilement interceptées par une personne malveillante. Prêter attention aux sites inconnus / faux sites Internet. Mieux vaut privilégier les achats sur des sites Web connus ou au moins s'assurer qu'il y a bien une adresse en France et des coordonnées valides. Veiller à ce que le site sécurise la transaction bancaire. L'adresse doit démarrer par HTTPS et/ou disposer d'un petit cadenas. Utiliser la double sécurité. De nombreuses banques proposent désormais la 3D Secure, c'est-à-dire l'envoi par mail ou sms d'un code pour valider la transaction. Ne jamais enregistrer une carte de paiement sur une application smartphone ou dans le navigateur de l'ordinateur. Ces terminaux ne sont en effet pas nécessairement conçus pour garantir une sécurité optimale des données bancaires.

Que faire en cas d'opération frauduleuse ?

Faire immédiatement opposition en appelant le numéro communiqué par votre banque ou le numéro spécial du serveur interbancaire :
0892 705 705. Lors de votre appel, vous devrez communiquer le numéro à 16 chiffres et la date d'expiration de la carte ; il est donc important de conserver cette information. Afin de prouver votre opposition, elle devra aussi être confirmée sans délai par lettre recommandée à votre banque.

Pour aller plus loin L'INC, Institut national de la consommation, a réalisé 3 fiches pratiques qui peuvent aider à sécuriser sa carte bancaire et ses achats en ligne :

- La carte bancaire

- Le paiement sans contact

- Le portefeuille électronique ou numérique.

Elles sont disponibles à l'accueil de la Mce ou en téléchargement sur www.conso.net.

■ UN NOUVEL ESPACE DEDIE A LA LUTTE CONTRE LES ARNAQUES SUR LE SITE DE LA DGCCRIF

Des pratiques commerciales abusives, mensongères ou trompeuses, visant particuliers et entreprises, sont régulièrement signalées. La DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) ***a pour mission d'enquêter sur ces arnaques, et de les sanctionner, mais aussi d'informer le consommateur*** afin qu'il ne se laisse pas abuser. C'est pourquoi, sur son site Internet, elle a créé un espace dédié aux arnaques sur lequel elle propose des conseils pour se prémunir des principales pratiques identifiées par ses services. Quelques exemples de pratiques commerciales trompeuses :

- Dépannage à domicile abusif,

- Courriels frauduleux en vue de vous extorquer des fonds, Incitations à rappeler des numéros surtaxés (« Ping call »)

- Faux sites administratifs

Site Infos arnaques de la DGCCRF :
www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques

En cas de doute ou de litige, les associations de défense des consommateurs peuvent vous aider. Retrouvez leurs coordonnées et leurs permanences sur le site de la Mce http://www.mce-info.org/pratique/
Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Commerçants

Au Petit Marché – Supérette, Rue Cassiopée..... Tél : 02 96 86 12 82

Le Fournil Plumaudanais – Boulangerie pâtisserie, Rue Cassiopée..... Tél : 02 96 86 05 26

Craquelins Margely, La Ventouzerie..... Tél : 02 96 86 00 65

Tessier Viandes – Vente demi-gros et détails, Guillier..... Tél : 02 96 86 09 39

SCEA du Rieux, Le Dily..... Tél : 02 96 83 41 49

Bar tabac chez Martine, Rue du Champ de Foire..... Tél : 09 61 68 36 70

Maison médicale, Rue du Champ de Foire..... Tél : 02 96 86 00 78

Pharmacie Petiau, Rue du Champ de Foire..... Tél : 02 96 86 00 63

Piron Delphine – Infirmière, Rue de la Fontaine Saint Maudan..... Tél : 02 96 86 04 32

Saint Martin Régis – Kinésithérapeute - Ostéopathe, Les Gâts..... Tél : 02 96 93 46 16

Bertrand Lionel – Coiffeur hommes et service postale, Rue Cassiopée..... Tél : 02 96 86 14 07

Hair'scult – Coiffeuse femmes, Rue Cassiopée..... Tél : 02 96 87 12 18

Plumaudan automobile, Zone du Dily..... Tél : 02 96 86 08 80

Le P'tit Carosse, Rue des Cerisiers..... Tél : 02 96 86 15 53

Hervé motoculture – Concessionnaire Massey Ferguson, Zone du Dily..... Tél : 02 96 86 00 61

Derichebourg environnement (collecte – recyclage – valorisation)..... Tél : 02 96 89 02 17
Zone du Dily

C & R Création – sellerie motos etc, La Chèze..... Tél : 02 96 84 57 36

L'Hermitte Denis – Paysagiste, Rue du Stade..... Tél : 02 96 86 03 18

Tranchevent Michel – Paysagiste, Rue de l'école..... Tél : 02 96 86 03 78

AMCI – Menuiserie, cloisons sèches, isolation, Zone du Dily..... Tél : 02 96 83 44 24

Breizh Wash – commercialisation de produits d'entretien biodégradables..... Tél : 02 96 86 64 29
Zone du Dily

Manivelle Sébastien – Electricité générale, Guillier..... Tél : 02 96 87 92 93

Transports Simon, La Villalon..... Tél : 06 11 76 63 23

La Vallée d'Asdess – Elevage, éducation, pension pour chiens, La Prée..... Tél : 06 72 44 57 64

Si vous ne figurez pas sur cette liste, parce que nous n'avons pas la connaissance de votre entreprise, merci de bien vouloir vous faire connaitre auprès de la Mairie.

CROIX ET CALVAIRES EN COULEURS

Du 1er juin au 31 juillet 2017

■ CONCOURS DE PEINTURE

La Bretagne est le pays des croix et des calvaires aussi l'association « Croix et Calvaires et couleur de Bretagne » souhaite créer un événement autour de ce patrimoine.

Cette association temporaire s'est donné pour but, l'organisation de **quatre concours départementaux et d'un concours régional de peinture autour du thème « des croix et calvaires de Bretagne »** afin de soutenir des projets de restauration de croix et de calvaires en partenariat avec la fondation du Patrimoine.

■ EXPLICATIONS

Les peintres auront deux mois pour peindre partout où se trouvent des croix et des calvaires. Le seul impératif pour les peintres sera de faire valider leurs supports.

Plumaudan s'est portée : commune référente et commune d'accueil.

La commune référente reçoit les artistes qui veulent faire le concours et tamponne le dos de leurs supports avant qu'ils ne commencent à peindre, cela se fera à l'accueil de la mairie.

La commune d'accueil récupère les œuvres terminées, qui seront stockées dans une pièce sécurisée.

■ EXPOSITION ET CONCOURS

Une exposition et un concours seront d'abord prévus par Département.

Côtes d'Armor : Saint-Cast le Guildo,
les 18 et 19 novembre 2017

Ile et Vilaine : Bécherel les 2 et 3 Décembre 2017

A chaque finale, une centaine d'oeuvres sera retenue pour la grande finale régionale.

■ CROIX DE PLUMAUDAN

Plumaudan ne possède pas de calvaire, mais un bon nombre de croix : 20 répertoriées.

Dès maintenant vous pouvez vous inscrire sur le site : www.croixetcalvairesencouleurs.bzh afin d'obtenir le règlement du concours en quatre étapes

A vos pinceaux !!

Renseignements : Mairie 02 96 86 00 64

ou Viviane 02 96 86 00 64

Au Fil de l'année

Ptite Plum à la Bourbansais, Juin 2017

Chaises musicales, Octobre 2016

Premier secours, Février 2017

Trail Nocturne, Janvier 2017